

**GROUPE SOCIALISTE ET
REPUBLICAIN DU SENAT**

Association Loi 1901
15 Rue de VAUGIRARD
75291 PARIS Cedex 06

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Yves LE BIHAN

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

28, Rue Godefroy Cavaignac
75011 PARIS

A l'assemblée générale de l'Association "**GROUPE SOCIALISTE ET REPUBLICAIN DU SENAT**"

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association "**GROUPE SOCIALISTE ET REPUBLICAIN DU SENAT**" relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables et la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

V - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau du Conseil d'administration.

VI - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

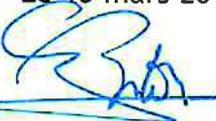
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris
Le 15 mars 2018



Yves LE BIHAN

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

**ASSOCIATION
DU GROUPE SOCIALISTE
ET REPUBLICAIN DU SENAT**

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901



Siège Social

15 rue de Vaugirard
75291 PARIS cedex 6



**COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2017**



**BAKER TILLY
SOFIDEEC**

Société d'Expertise Comptable
et de Commissaires aux Comptes

138, bd Haussmann - 75008 PARIS

Tél. 01.42.99.66.44 - Fax 01.42.89.31.63

S.E.L.A.F.A. au Capital de 1.512.190 €uros - 652 059 213 R.C.S. PARIS - SIRET 652 059 213 00023 - NAF 6920Z

EXERCICE 2017

SOMMAIRE

	Pages
• BILAN	1-2
• COMPTE DE RESULTAT	3-4

ANNEXE

• REGLES ET METHODES COMPTABLES	5-7
• TABLEAU DES IMMOBILISATIONS	8
• TABLEAU DES AMORTISSEMENTS	9
• TABLEAU DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	10
• ETAT DES CREANCES ET DETTES	11
• TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS	12

Bilan Actif

	Au Durée	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 12 mois	
	Brut	Amort.& Prov	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais recherche & développement				
Conces.brevets & droits simil.				
Autres immob. incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst.Tech.,Matériel Outil.Ind.				
Autres immob. corporelles	70 674	8 229	62 446	549
Immob. corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immob. financières	411 500		411 500	416 700
TOTAL (I)	482 174	8 229	473 946	417 249
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières,approvison.				
En-cours production de biens				
En-cours production de services				
Produits intermédiaires & finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés s/cdes				
Créances exploitation (3)				
Clients & cptes rattachés				
Autres créances	1 728		1 728	30 917
Capital sousc.& appel.non versé				
Valeurs mobilières placement	1 232 210		1 232 210	1 231 661
dont actions propres				
Disponibilités	4 956 186		4 956 186	5 268 948
COMPTES REGULARISATION ACTIF				
Charg.constatées d'avance (3)				
TOTAL (II)	6 190 123		6 190 123	6 531 527
Charg.à répartir/plus.exer (III)				
Primes rembours.des oblig. (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I-V)	6 672 297	8 229	6 664 069	6 948 776

1) dont droit au bail

2) dont à moins d'un an

3) dont à plus d'un an

Bilan Passif

Au Durée	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 12 mois
	Net	Net
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 044 084	6 053 749
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédent ou Déficit)	-313 614	-9 665
Subventions d'investissement	61 183	
Provisions réglementées		
TOTAL	(I)	5 791 653
6 044 084		
AUTRES FONDS PROPRES		
Apports		
Legs ou donations		
TOTAL	(II)	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	235 240	249 773
TOTAL	(III)	235 240
249 773		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès établ. crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers(3)		
Avcés et acptes reçus s/commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 493	13 981
Fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	619 684	640 937
Dettes s/immobilisations et cptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES REGULARISATION PASSIF		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL	(IV)	637 176
654 918		
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL	(I-V)	6 664 069
		6 948 776

(1) dont à plus d'un an

(1) dont à moins d'un an

(2) dt concours bancaires courants, soldes créditeurs banque

(3) dont emprunts participatifs

Compte de Résultat

Au Durée	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 12 mois	
France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises			
Production vendue (biens)			
Production vendue (services)			
CHIFFRE D'AFFAIRES NET			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises s/prov. et amorts, transferts de charges		14 533	
Collectes			
Cotisations		400	7 100
Autres produits		2 883 811	3 435 141
TOTAL (1)	(I)	2 898 744	3 442 241
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variation de stocks (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stocks (matières et autres approvisionnements)			
Autres achats et charges externes (a)		128 216	206 162
Impôts, taxes et versements assimilés		53 599	56 759
Salaires et traitements		1 888 563	1 957 780
Charges sociales		1 162 610	1 187 416
Dotations aux amortissements s/immobilisations		7 469	335
Dotations aux provisions s/immobilisations			
Dotations aux provisions s/actif circulant			
Dotations aux provisions pour risques et charges			59 362
Autres charges			
TOTAL (2)	(II)	3 240 457	3 467 815
1- RESULTAT D'EXPLOITATION	(I - II)	-341 713	-25 574
OPERATIONS EN COMMUN			
Bénéfice attribué, perte transférée	(III)		
Perte supportée, bénéfice transféré	(IV)		
PRODUITS FINANCIERS			
De participations (3)			
Autres valeurs mob., créances d'actif immob. (3)			
Autres intérêts et produits assimilés (3)		4 937	9 211
Reprises s/provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets s/cessions valeurs mob.de placement		25 011	23 133
TOTAL	(V)	29 948	32 345
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées (4)			
Différences négatives de change			
Charges nettes s/cessions valeurs mob. placement		3 809	12 322
TOTAL	(VI)	3 809	12 322
2- RESULTAT FINANCIER	(V - VI)	26 139	20 023
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(I - II + III - IV + V - VI)	-315 574	-5 551

Compte de Résultat (Suite)

Au Durée		31/12/2017 12 mois	31/12/2016 12 mois
		Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	6 918	
	Reprises s/provisions et transferts de charges		
	TOTAL	6 918	
		(VII)	
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	TOTAL		
		(VIII)	
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL		6 918	
	Participation des salariés	(IX)	
	Impôts sur les bénéfices	(X)	4 114
		4 958	
PRODUITS	(I+III+V+VII)	2 935 609	3 474 585
CHARGES	(II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 249 224	3 484 251
5- EXCEDENT ou DEFICIT (Produits - Charges)		-313 614	-9 665
<i>(a) Dont redevances sur crédit-bail mobilier</i>			
<i>redevances sur crédit-bail immobilier</i>			
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>			
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>			
<i>(3) Dont produits concernant des entreprises liées</i>			
<i>(4) Dont intérêts concernant des entreprises liées</i>			

Règles et méthodes comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Les comptes annuels présentés ci-contre laissent apparaître au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31 décembre 2017** un total de **6 664 069 Euros** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, une perte de **-313 614 Euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du **01/01/2017 au 31/12/2017**. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes annuels ont été élaborés conformément au règlement CRC 99-01 relatif aux modalités d'établissement et de présentation des comptes annuels des associations et fondations, et au règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthodes d'évaluation ou de présentation indiqués le cas échéant ci-après.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue des immobilisations.

- Matériel de bureau et informatique : 3 ans

L'exercice 2017 a vu le remplacement de l'ensemble du parc informatique à hauteur de 68 101 €, financé par le Sénat.

Ce financement a été comptabilisé en subvention d'investissement, laquelle est amortie au même rythme que les immobilisations.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat moyen pondéré, hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à leur valeur d'achat.

La plus-value nette latente à la clôture de l'exercice s'élève à 36 340 €.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Engagements de retraite :

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31/12/2017.

L'engagement de la dette actuarielle des indemnités de fin de carrière comptabilisé est de 235 240 euros en fin d'exercice. Les hypothèses suivantes ont été retenues dans le calcul actuariel de la dette :

- Taux d'actualisation ibbox : 1,30%
- Table de mortalité : INSEE 2017
- Taux d'évolution des rémunérations : 2,5%
- Age de départ à la retraite : entre 65 et 67 ans (départ taux plein)
- Turn-over : très faible

Effectif moyen :

A la clôture de l'exercice, l'effectif moyen est de 25 personnes.

Autres informations

Les abonnements de revues, périodiques, magazines, journaux, ...etc, sont directement constatés en charges lors de leur paiement et ne font pas l'objet d'un retraitement en fin d'exercice.

A compter de l'exercice 2016, les dépenses de fournitures et frais de maintenance informatique sont réglés dans un premier temps par le Groupe, puis remboursées par le Sénat sur présentation des factures.

Contributions volontaires en nature

Le Groupe Socialiste et Républicain du Sénat bénéficie, à l'instar des autres Groupes du Sénat, d'une mise à disposition gratuite par le Sénat de bureaux, matériels et fournitures diverses.

CHANGEMENT DE METHODE

Aucune modification significative des méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels n'est intervenue au cours de l'exercice à l'exception des investissements informatiques qui sont dorénavant immobilisés et amortis avec en contrepartie une subvention d'investissement, reprise au même rythme que les amortissements.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les résultats électoraux de l'année 2017 se sont traduits par une diminution du nombre de sénateurs qui sont passés de 108 en début d'exercice à 78 au 31 décembre 2017, entraînant une diminution significative des ressources qui sont passées de 3.319 K€ en 2016 à 2.753 K€ en 2017.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La réduction des ressources qui s'accroîtra en 2018 a nécessité la mise en œuvre en début d'exercice 2018 d'un Plan social.

Immobilisations

Au 31 déc 2017

CADRE A		Val.brute des immo.au début	AUGMENTATIONS	
			Réévaluation	Acquis.créat.
Frais établissement, rech. et dévelop.	TOTAL I	0	0	0
Autres postes immob. incorporelles	TOTAL II	0	0	0
Terrains				
Constructions				
Agencement salle F. Mitterrand		303		
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique mobilier		1 006		69 365
Autres Immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	TOTAL III	1 309	0	69 365
Participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		416 700		
Immobilisations financières	TOTAL IV	416 700	0	0
TOTAL GENERAL	(I+II+III+IV)	418 009	0	69 365

CADRE B		DIMINUTIONS		Valeur brute immobilis.à fin exercice	Rééval.Lég. V.O. Immo. en fin d'ex.
		Par virements poste à poste	Par cessions, mis.hors serv		
Frais établ.rech.et dév.	TOTAL I	0	0	0	0
Aut.postes immo.incorpo.	TOTAL II	0	0	0	0
Terrains					
Constructions					
Agencement salle F. Mitterrand				303	
Matériel de transport					
Matér.de bureau & informat.mobil				70 371	
Autres Immobilisations corporelles					
Immobilisat.corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immob. corporelles	TOTAL III	0	0	70 674	0
Participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations			5 200	411 500	
Immob. financières	TOTAL IV	0	5 200	411 500	0
TOTAL GENERAL	(I+II+III+IV)	0	5 200	482 174	0

Amortissements

Au 31 déc 2017

Cadre A : SITUAT.MOUVEMTS EXERCICE IMMOBILISAT.AMORTISSABLES		Montant déb. d'exercice	Augmentation Dotat. Exer.	Diminutions Repris.exer	Montant fin d'exercice
Frais établis.rech.& dével.	TOTAL I	0	0	0	0
Aut.postes immo.incorporel.	TOTAL II	0	0	0	0
Terrains					
Constructions					
Agencement salle F. Mitterrand					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique mobilier		760	7 469		8 229
Autres Immobilisations corporelles					
0	TOTAL III	760	7 469	0	8 229
TOTAL GENERAL (I+II+III)		760	7 469	0	8 229

Cadre B : VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS				Cadre C : PROV.AMT.DEROG	
Immobilisat.amortissables	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	Dotations	Reprises
Frs établis.rech.	TOTAL I	0	0	0	0
Immob.incorpo.	TOTAL II	0	0	0	0
Terrains					
Constructions					
Agencement salle F. Mitterrand					
Matériel de transport					
Matériel bureau et info., mobilier		7 469			
Autres Immobilisations corporelles					
	TOTAL III	7 469	0	0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III)		7 469	0	0	0

Cadre D : MVTS EXERC.AFFECT.CHARGES REPARTIES/PLUSIEURS EXERC.	Montant net début exerc.	Augmentation	Dotations	Montant net à fin exerc.
Charges à répartir /plusieurs exerc.	0	0	0	0
Primes de remb. des obligations	0	0	0	0

Provisions

Au 31 déc 2017

NATURE DES PROVISIONS	Montant déb. d'exercice	Augmentation Dota. Exer.	Diminutions Repris.exer.	Montant fin d'exercice
Provisions réglementées				
-Provisions pour investissements				
-Amortissements dérogatoires				
-Autres provisions réglementées				
TOTAL I	0	0	0	0
Provisions pour risques et charges				
-Provisions pour litiges				
-Provisions pour amendes et pénalités				
-Prov. pour pensions & oblig.similaires	249 773		14 533	235 240
-Provisions pour grosses réparations				
-Autres prov.pour risques et charges				
TOTAL II	249 773	0	14 533	235 240
Provisions pour dépréciation				
-Immobilisations incorporelles				
-Immobilisations corporelles				
-Titres de participation				
-Autres immobilisations financières				
-Comptes clients				
-Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (I + II + III)	249 773	0	14 533	235 240
<i>Dont dotations et reprises : - d'exploitation</i>			14 533	
<i>- financières</i>				
<i>- exceptionnelles</i>				

Etat des échéances des créances et des dettes

Au 31 déc 2017

CADRE A - ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an
De l'Actif Immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	411 500		411 500
De l'Actif Circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 728	1 728	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les produits financiers			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
T O T A U X	413 228	1 728	411 500

(1) Montant prêts accordés en cours d'exercice
(1) Montant rembours.obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés

CADRE B - ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emp.aup.établ.crédit à 2 ans maxi.				
Emp.aup.établ.crédit à plus 2 ans				
Empr.dettes financ.divers (1)(2)				
Fournisseurs et cptes rattachés	17 493	17 493		
Personnel et comptes rattachés	50 396	50 396		
Sécu.soc., autres organis.sociaux	534 118	534 118		
Impôts sur les produits financiers	35 170	35 170		
Autres impôts, taxes assimilées				
Dettes /immobil.& cptes rattachés				
Autres dettes		0		
Produits constatés d'avance				
T O T A U X	637 176	637 176	0	0

(1) Empr.sous.en cours d'exercice
(1) Empr.remb. en cours d'exercice
(2) Montant des div.empr.& dettes contractés auprès assoc.pers.phys.

Tableau de variation des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A+B-C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Fonds associatifs avec droit de reprise	6 053 749	-9 665		6 044 084
Réserves				
Report à nouveau				
Résultat comptable de l'exercice	-9 665		303 949	-313 614
Subventions d'investissement		68 101	6 918	61 183
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL	6 044 084	58 435	310 867	5 791 653